

Renouveler la géographie du débat démocratique

Pour l'urbaniste Yoann Sportouch, avoir choisi les ronds-points et les péages comme scènes de la contestation en dit long sur le besoin de réappropriation des espaces publics comme lieux d'expression

Par YOANN SPORTOUCH

Quelles que soient les modalités du « grand débat » national annoncé, la manière dont le public participera à ces échanges sera fondamentale. Or, la façon dont les « gilets jaunes » ont investi l'espace peut nous renseigner sur la meilleure façon de faire naître une véritable horizontalité démocratique. Pour ne citer que Taksim [en Turquie, en 2013], Maidan [en Ukraine en 2014] ou Occupy Wall Street [en 2011], les mouvements contestataires naissent jusqu'ici sur des places. Pourtant, cette fois-ci, ce sont les ronds-points et les péages qui se sont colorés de jaune. Que penser de cette réorganisation spatiale de la contestation ? Pourquoi les places ont-elles été remplacées par des lieux de transit ?

Proprement fonctionnels, peu valorisés et souvent représentatifs de cette France périurbaine, les ronds-points sont les symboles d'une mobilité toujours plus contrainte. Ils voient passer quotidiennement des millions d'automobilistes travaillant souvent dans la ville-centre située non loin et habitant dans le périurbain proche. Si bien que tout porte à croire que le choix de ces non-lieux est d'abord le reflet d'un vécu quotidien. S'ajoutent à cela des centres-villes à l'abandon, des petites lignes ferroviaires

TAKSIM, MAÏDAN, OCCUPY WALL STREET... LES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES NAISSAIENT SUR DES PLACES

laissées pour compte et d'autres services publics en déshérence... Ne restent alors que les péages et les ronds-points qui assurent, eux, une connexion obligatoire et tributaire à la ville-centre.

L'espace public tel que le définit le philosophe allemand Jürgen Habermas est un espace intermédiaire entre la société civile et l'Etat, un lieu accessible à tous les citoyens et au sein duquel ils peuvent s'assembler pour y former une « opinion publique ». Aujourd'hui, dans ces régions périurbaines, l'espace public n'est plus, on le sait, créateur de synergies entre les habitants. En résumé, pour débloquer les ronds-points, il faut aussi penser la renaissance de vrais espaces publics.

LIEUX COMMUNS

Le lieu de la démocratie est celui du commun. Alors quoi de mieux que notre cadre de vie pour faire renaître la démocratie locale ? Pour cela, nous devons d'abord revaloriser et préserver les lieux où naissent les débats, qu'il s'agisse des places, des cafés de quartier. Mais pour cela, la conception de ces lieux de vie ne doit plus être réalisée selon le seul prisme de la rentabilité économique, mais dans une logique d'interaction avec l'ensemble des autres équipements et commerces de la commune.

Nous devons également créer de nouveaux espaces de dialogue, là où les citoyens pourront demain se retrouver ensemble pour exprimer leurs difficultés et imaginer des solutions. De tels tiers-lieux fleurissent déjà dans les grandes villes mais, à l'image du V à Dole (Jura), ou du 100° Singe à Belberaud (Haute-Garonne), on voit qu'il est aussi possible d'étendre cette tendance aux moyennes et petites villes. L'objectif final est de recréer des espaces dignes de l'agora antique. Pour répondre à cet objectif, le mobilier urbain peut aussi entrer en jeu pour inviter à la

rencontre. Des designers urbains créent et innovent déjà pour favoriser l'intelligence collective entre habitants.

D'autre part, nous pouvons faire de la culture locale un média pour créer un dialogue entre les citoyens. En ce sens, les « maisons de la citoyenneté », les salles communales et les autres « maisons » de projets urbains, sous-utilisées aujourd'hui, peuvent jouer ce rôle dans certaines villes. Et pourquoi d'ailleurs ne pas s'emparer d'autres lieux communaux comme les mairies ou les stades pour créer des agoras où chacun peut s'exprimer ?

Un autre moyen de redonner de la légitimité à l'expression dans l'espace public est aussi de développer l'éducation populaire, à l'image du projet Ilotopia développé à Nantes qui vise à donner aux citoyens les outils de connaissance et d'expression du politique. Les citoyens peuvent être formés à la politique locale, par exemple par des conseils municipaux plus ouverts.

De plus, et même si la fracture numérique limite encore leur utilisation, des applications de démocratie participative émergent pour faciliter la remontée de la parole des habitants, tel que Stig, qui permet aux citoyens d'émettre des idées et de voter pour les plus pertinentes. Ces « civitech » se révèlent être de nouveaux espaces publics, même s'ils restent virtuels et non accessibles à tous.

En résumé, de nombreux enjeux s'entremêlent pour penser des territoires plus démocratiques. Le « grand débat » national devra forcément les aborder. Dans l'optique de ce grand chantier, il s'agit surtout de penser le temps long, à l'image de celui qui façonne nos villes. Car au-delà des annonces politiques et des renouvellements de mandats, il ne reste que les institutions, le cadre de vie et, bien sûr, les citoyens pour entretenir la démocratie locale. C'est pourquoi la qualité des espaces publics est aujourd'hui, et sera encore pour longtemps, forcément reliée à la démocratie locale. Multiplier les espaces de dialogue, physiques ou numériques, permettra de donner l'envie pour tous de débattre pour un avenir en commun et durable. Et ainsi faire du débat une véritable pratique de la ville! ■

J

Yoann Sportouch est fondateur de l'agence de prospective urbaine LDV Studio Urbain et rédacteur en chef du webmagazine « Lumières de la ville »

Un puissant désir de s'associer

L'erreur de diagnostic a été de croire à un individualisme forcené et à une société atomisée, expliquent Philippe Jahshan et Roger Sue, spécialistes du monde associatif

Par PHILIPPE JAHSHAN et ROGER SUE

Le mouvement des « gilets jaunes » marque un tournant politique dans le quinquennat, mais aussi, plus profondément, une volonté commune d'échanger et de vivre ensemble autrement. Un désir inédit d'association et de lien social se manifeste spontanément, soutenu dès l'origine par près de 80 % des Français. L'allusion à 1968 n'est pas fortuite ; on se parle sans retenue dans la rue entre inconnus. Sur les places, les ronds-points, on interpelle sur les salaires, les fins de mois, les retraites ; on mange ensemble, on partage l'ordinaire dans un moment extraordinaire où on se sent aussi pleinement citoyen en réinventant une démocratie à échelle humaine.

On ne comprendrait pas la résistance et la persistance des « gilets jaunes », jour et nuit, dans le froid et sous la pluie, en dépit du travail, des enfants, du quotidien, si ne se manifestait aussi le plaisir d'être associé ensemble, sous aucune autorité, commandement ou organisation centrale. Des milliers d'associations informelles à l'échelle des ronds-points se réunissent le temps d'une manifestation le plus souvent pacifique. On retrouve ce même désir sur les plateaux de télévision où, sans parler en leur nom, les « gilets jaunes » invités représentés avec sincérité, et parfois éclat, la place légitime du citoyen ordinaire, à égalité avec

les responsables politiques et les professionnels de la communication.

Il n'est donc pas surprenant qu'au-delà des mesures financières annoncées par Emmanuel Macron sur le smic et la CSG des retraités, la revendication phare du mouvement soit le référendum d'initiative citoyenne (RIC), manifestant qu'à l'avenir le peuple souhaite être associé à la vie politique du pays par de nouvelles formes de procédures démocratiques. En définitive, la forme associative de l'événement compte sans doute autant que le fond des revendications multiples, quoi qu'on en pense, parfois utopiques ou contradictoires.

ARTICULER L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF

L'erreur de diagnostic sociologique du nouveau quinquennat, comme des précédents, a été de croire à un individualisme forcené, enfermant les individus sur eux-mêmes dans une société atomisée, facile à manipuler, n'attendant que la figure du Commandeur pour l'unifier et la représenter. Sans voir que l'individualisation en question est de plus en plus « relationnelle », qu'elle ne s'accomplit réellement que dans la libre relation d'égalité à l'autre et aux autres. C'est cette nouvelle « associativité » des individus qui a créé les réseaux d'où est parti, sur Internet, le mouvement des « gilets jaunes », tout étonnés de se retrouver ensemble alors qu'ils se croyaient seuls.

Cette expérience ne s'effacera pas des mémoires ; elle ouvre une nouvelle moda-

lité du lien social marqué par l'esprit d'association. Il suffit aussi de consulter les nombreuses enquêtes sur les valeurs des Français, qui démontrent qu'avec la famille l'association figure en tête, loin devant les autres institutions. On ne peut que regretter que le mouvement associatif ait été au départ si peu considéré, subissant une réduction de ses ressources, des emplois aidés et la fin des dons qui provenaient précisément de l'ISF, autre revendication des « gilets jaunes ». Le lien associatif fragilisé dans les territoires accentue les fractures qui les traversent.

Mais l'avenir est au grand débat annoncé par le premier ministre, avec un volet sur la participation démocratique. Dans un délai très court, on peut craindre que les réunions en mairie entraînent une moindre participation et paraissent pilotées par le haut. L'animation par des associations qui s'engagent au jour le jour auprès des populations dans les territoires, ou des « gilets jaunes » eux-mêmes, paraît aussi indispensable. Associations qui sont moins un corps intermédiaire que l'émanation directe du corps social qui les crée et les modèle à son image, comme possibilité toujours renouvelée d'articuler l'individuel au collectif.

N'est-ce pas Jean-Jacques Rousseau qui déclarait que, sans l'association préalable, le contrat social ne serait qu'un « contrat de dupes » ? A méditer aujourd'hui quand on évoque de toutes parts la nécessité de refonder le contrat social. ■

J

Philippe Jahshan est président du Mouvement associatif
Roger Sue est professeur à l'université Paris-Descartes-Sorbonne



MA VIE EN BOÎTE

CHRONIQUE PAR ANNIE KAHN

Les réfugiés ont des talents, profitez-en !

On peut se lamenter d'assister impuissant à l'arrivée de réfugiés sans ressources, après avoir abandonné leurs biens dans leur fuite d'un pays en guerre. On peut aussi faire le vœu que ces tragédies se raréfient. En cette période de nouvelle année, c'est le moment ! Mais on peut aussi agir. En entreprise, particulièrement. N'entend-on pas dire qu'en cette période de plein-emploi pour les cadres en France il devient particulièrement difficile de recruter des personnes qualifiées dans un nombre de plus en plus grand de métiers « en tension » ? Or les réfugiés ont des talents. Difficile de l'imaginer, tant l'habitude est grande d'associer niveau intellectuel, compétences et apparence ; quand on a réchappé d'un périple extrêmement dangereux, on est rarement tiré à quatre épingles.

Quelques entreprises pionnières ont saisi tout l'intérêt de ce vivier de main-d'œuvre insoupçonné. D'ici à l'été, le service informatique du Réseau de transport d'électricité (RTE) devrait ainsi avoir accueilli une dizaine de réfugiés. Deux dirigeants du groupe sont à l'origine du projet : Nathalie Devulder, directrice du développement durable, et Olivier Grabette, membre du directoire. « Les réfugiés ont des talents invisibles, une richesse culturelle et une vision du monde différente, qui sont de vrais atouts pour l'entreprise. Or nous avions des problèmes pour trouver des compétences dans le domaine du numérique. La convergence entre ces deux éléments s'est imposée », explique Nathalie Devulder. « Une entreprise doit être connectée aux enjeux de la société », ajoute Olivier Grabette.

Sur les conseils de Singa, association d'aide aux réfugiés, RTE se fait aider par Tilt & Co, un cabinet de conseil en innovation sociale. Ensemble, ils ont mené quatre ateliers avec des salariés volontaires de RTE pour définir les profils souhaités. « On les a trouvés très facilement malgré des agendas super-contraints », indique Nathalie Devulder. « Le projet répondait à une envie d'engagement de collaborateurs désireux de donner plus de sens et de valeur humaine à leur vie professionnelle », analyse Olivier Grabette.

DE FORTES CRAINTES

Dans un tout autre secteur, L'Oréal a embauché 20 % des 19 réfugiés qu'il a accueillis en stage depuis la mi-2017. L'association Wintegreat avait sélectionné les stagiaires parmi 800 diplômés du supérieur, avant de les accompagner et de les former dans l'une des dix grandes écoles (ESCP Europe, Essec, Mines de Paris...) avec lesquelles elle est en partenariat.

« LES RÉFUGIÉS ONT UNE RICHESSE CULTURELLE ET UNE VISION DU MONDE DIFFÉRENTE, QUI SONT DE VRAIS ATOUTS POUR L'ENTREPRISE »

NATHALIE DEVULDER
RTE

EN FAVORISANT L'INCLUSION DE RÉFUGIÉS DANS LE MONDE DU TRAVAIL, ON PERMET DE RAPPROCHER DES POPULATIONS QUI S'IGNORENT

« Nous les avons évalués comme tous les autres stagiaires. La diversité de leur parcours, leur vision différente de la beauté apportent beaucoup de richesse en interne », explique Tony Cocoual, directeur du recrutement des divisions sélectives de L'Oréal.

Pour faciliter ce rapprochement entre les demandes de réfugiés qualifiés et les offres d'emploi potentielles, les fondateurs de Wintegreat ont créé Wero, un cabinet de recrutement spécialisé dans le remplacement de personnes réfugiées. Des entreprises du secteur de la grande distribution, du conseil, de l'industrie parapétrolière, de l'immobilier seraient sur le point de recourir à leurs services, affirme Théo Scubla, PDG de Wero.

Certes, nombreux sont aussi ceux que ces offres de service effraient. « La crainte d'une concurrence déloyale » est forte, rappelle Anne-Céline Leh, auteure du Livre blanc « Accueillir les réfugiés... autrement ? L'insertion professionnelle au cœur de l'intégration », publié par le groupe de travail temporaire Adecco, dont la filiale Humando s'intéresse à l'insertion des travailleurs réfugiés. « Les études de Stephen Nickell et Jumana Saleheen [ont démontré] qu'en Angleterre, il n'existe aucune corrélation entre l'emploi d'immigrés, les niveaux de salaire et les taux de chômage », résume Anne-Céline Leh.

OBSTACLES À L'EMBAUCHE

Le nouveau rapport de l'OCDE « Mieux intégrer les migrants les plus vulnérables », publié vendredi 11 janvier, enfonce le clou. Le nombre de personnes réfugiées en France, et souhaitant y travailler, est extrêmement faible. En 2017, il représentait 0,15 % des actifs, toutes qualifications et professions confondues, selon Jean-Christophe Dumont, chef de la division des migrations internationales à l'OCDE et coauteur de ce rapport. En outre, les réfugiés affrontent beaucoup plus d'obstacles à l'embauche, en raison de leur manque de contacts professionnels et de la difficulté à faire reconnaître leurs qualifications et leur niveau d'étude dans leur pays d'accueil. Ce qui explique qu'ils soient très souvent embauchés pour des emplois inférieurs à ceux auxquels ils pourraient prétendre.

On dira que le climat social actuel, avec la révolte des « gilets jaunes », n'est pas propice à un tel discours. Mais, a contrario, on peut aussi affirmer qu'en tirant mieux parti des compétences des réfugiés – dont le flux n'est pas près de tarir –, les entreprises amélioreront leur compétitivité, et donc l'emploi en général. Plus important encore, en favorisant l'inclusion de réfugiés dans le monde du travail, on permet de rapprocher des populations qui s'ignorent, pour une meilleure compréhension, voire une meilleure appréciation mutuelle. ■